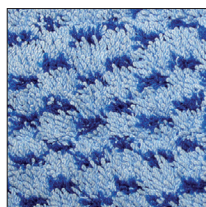


FICHE PRODUIT

Date : 10/10/25



PULI-SCRUB Frange à poches, en ultra-microfibre, 40 cm



RÉF.	NOTE	COND.	VOLUME (m³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0804011/PN	Pour support à poches 40 x 11 cm	● 25	0.024	3.49	0.125	46 x 15

APPLICATIONS

Principalement utilisé pour le nettoyage humide des sols intérieurs moyennement/fortement sales (dans les hôtels, maisons, bureaux, hôpitaux, etc.). Particulièrement adapté aux surfaces antidérapantes. Idéal pour nettoyer les angles et les parois verticales.

ECO BOX



PRODUIT CERTIFIÉ ECOLABEL

Label environnemental conforme à la norme UNI EN ISO 14024 qui récompense les meilleurs produits éco-durables, en attestant leur impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie et en les qualifiant sur le marché.



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Frange PULI-SCRUB de lavage et de désinfection. Inserts polypropylène pour une action mécanique augmentée.

La structure tri-composition combine confort de glisse, action mécanique supérieure et désincrustation des salissures. Capacité d'absorption élevée. Grâce à sa technologie microfibre multi-couches, les salissures récupérées sont évacuées lors du lavage en machine pour une hygiène irréprochable.

Poches bordées pour insérer facilement le support.

Des tests réalisés par un laboratoire externe indépendant, conformément à la norme UNI EN 16615:2015, certifient que la frange PULI-SCRUB, utilisé humide, est capable d'éliminer 99,99 % des bactéries (*Staphylococcus aureus* ATCC 6538, *Enterococcus hirae* ATCC 10541, *Pseudomonas aeruginosa* ATCC 15442) ainsi que le champignon *Candida albicans* ATCC 10231. Des tests réalisés par un laboratoire indépendant confirment que la frange PULI-SCRUB, lorsqu'elle est utilisée humide, est capable d'éliminer le coronavirus 229E des surfaces en acier avec une efficacité de réduction de 99,9 %.

Certifiée Ecolabel UE, cette frange allie performance, durabilité et respect de l'environnement.

FICHE PRODUIT

Date : 10/10/25

COMPOSITION

Microfibre : 70%
Composition microfibre : 71% Polyester - 29% Polyamide
Microfibre : déctex = 0,14
Autres fibres : 30%
Composition fibre : 100% Polypropylène
Poids du tissu : 730 gr/m²
Dos et poches : polyester

SPÉCIFICATIONS

Fabricant : FILMOP
Commercialisé par : DME
Sans latex : Conçu pour limiter les risques d'allergie lors des opérations de nettoyage

CAPACITÉ D'ABSORPTION

La frange sèche absorbe jusqu'à environ deux fois son poids. Ainsi, elle constitue un outil performant pour un nettoyage rapide et efficace.

TRAÇABILITÉ

Quatre étiquettes code couleur, avec intégration possible d'une puce RFID pour un suivi rapide et une traçabilité renforcée.

POUVOIR COUVRANT

La frange peut couvrir environ : jusqu'à 50 à 55 m².

RECOMMANDATIONS

Avant tout lavage, il convient de lire attentivement les instructions figurant sur l'emballage du détergent, en particulier la température et le dosage. Ensuite, nous recommandons l'utilisation d'un détergent ordinaire pour textiles, sans ajout d'adoucissant. De plus, il est essentiel d'effectuer systématiquement un pré-lavage à l'eau froide, sans détergent, afin d'éliminer les résidus du produit utilisé. Enfin, pour protéger le textile et améliorer le résultat, il est préférable d'utiliser des filets lors du lavage.

INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Température de lavage conseillée : 60°C.
Température de lavage maximale : 90°C.
Blanchiment possible.
Ne pas utiliser de chlore ou d'eau de Javel.
Séchage machine possible : programme synthétique, température modérée.
Ne pas repasser.
Pas de nettoyage à sec.
Ne pas utiliser d'adoucissant.
Utiliser uniquement des détergents alcalins dont le pH est < 11.

En respectant ces consignes, le bandeau peut supporter jusqu'à 1 000 lavages.

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».